



## **COMITE DES CHARENTES DE TAROT**

Réunion des membres du bureau le 21 juin 2018 à 20H à St Georges des coteaux

Sont conviés :

Mr Benamar HAMOUCHE, Mr Stephan LERONDE, Mme Florence BRETONNIER, Mr Patrick ROEDSENS,  
Mr Christophe LALEMEND, Mme Valérie GIRARD, Mr Marc BOIREAU, Mr Jean-Claude TOURNEUR,  
Mr Pierre DELANDRE, Mr Hubert RAYNAUD, Mr Alain GRATEDOUX, Mr Jean-Noël GUAY

Absents excusés : Mr Pierre DELANDRE et Mr Jean-Noël GUAY

ORDRE DU JOUR :

Reconduction du challenge du Comité.

Après discussion il est arrêté la formule suivante :

**Le challenge sera basé sur 18 rencontres, une par club plus les deux rencontres lors de la journée du comité (après-midi et soir).**

Les 16 clubs du comité choisiront une date de concours qui entre dans le cadre du challenge.

Il sera possible d'organiser des libres par 2 ou par 4.

**Aucune participation financière ne sera demandée aux clubs.**

Afin d'assurer une participation importante aux tournois participants au challenge comité, les clubs organisant un concours le même jour seront sollicités pour le décaler.

Les clubs devront se positionner au plus tard le 30 juin. A cet effet, les présidents seront contactés très rapidement.

**Les points seront attribués de la façon suivante :**

Le nombre de joueurs du concours détermine le nombre de points attribué.

Exemple 15 tables, 60 joueurs. Le premier marque 60 points, le deuxième 59 etc...

De même pour les libres par 2 ou 4 le classement individuel déterminera le nombre de points par joueur.

**Redistribution financière pour le challenge :**

Le comité attribue **1500.00 €**

Les 15 premiers du challenge seront récompensés.

La grille de répartition sera diffusée sur le site du comité.

Pour le comité

Le secrétaire

Patrick ROEDSENS